



Aimeriez-vous multiplier votre don en déboursant moins ?

C'EST POSSIBLE AVEC UN DON D' ACTIONS !

Lorsque vous faites un don en actions, cotées à la bourse, vous pouvez augmenter la valeur de votre don en déboursant moins.

- Vous bénéficiez d'abord d'un crédit d'impôt sur votre don
- De plus, vous ne payez pas d'impôt sur le gain capital de vos actions
- Grâce aux économies fiscales ainsi réalisées, vous pouvez faire un don plus significatif à moindre coût

VOTRE DON PERMET À NATURE QUÉBEC D'AGIR POUR PRÉSERVER NOS ECOSYSTÈMES ESSENTIELS À LA VIE

**Deux donateurs ont déboursé au final approximativement 5 000 \$
VOYEZ L'IMPACT DE LEUR DON :**

	ARGENT	ACTIONS
Montant du don	10 000 \$	20 000 \$
Réduction d'impôt sur le gain en capital (en présumant un coût de base de 2 000 \$ et un taux d'imposition de 51,55 %)	0 \$	4 640 \$
Crédit d'impôt au donateur (montant du don x 51,55 %)	5 155 \$	10 310 \$
Coût final au donateur	4 845 \$	5 051 \$

*Basé sur un salaire de plus de 200 000 \$

Consultez votre conseiller financier pour en savoir davantage sur votre situation, ou appelez-nous au 418 648-2104 poste 2072 pour en discuter de façon complètement confidentielle.

« J'aimerais que mon don permette à Nature Québec d'en faire encore plus pour mon environnement et ma qualité de vie aujourd'hui, mais surtout... pour tous ceux qui seront là demain... »

Merci du fond du cœur d'avoir pensé à Nature Québec... Qui poursuivra vos désirs environnementaux et philanthropiques!

Voici les deux étapes faciles à suivre pour faire votre don d'actions cotées en bourse :

1) Remplissez le formulaire ci-dessous pour que nous puissions d'abord accepter votre don, selon notre politique d'acceptation des dons, et surtout vous remercier de façon appropriée.

Celui-ci doit nous être transmis en personne ou par courriel en format PDF à info@naturequebec.org

Notez que ce formulaire est exclusivement destiné à l'usage de Nature Québec et qu'il n'entraîne pas le transfert immédiat des actions.

2) Contactez votre courtier en valeurs mobilières afin de permettre le transfert d'actions. Celui-ci peut **communiquer avec nous**, pour tous les détails relatifs à la procédure, au **(418) 648-2104** poste 2072, ou par courriel à info@naturequebec.org.

Un reçu de charité vous sera émis à la valeur certifiée de vos actions, à la fermeture de la Bourse, la journée du transfert dans le compte de valeurs mobilières de Nature Québec.

COORDONNÉES DU DONATEUR OU DE LA DONATRICE

Nom : _____

Adresse _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone (Travail) : _____ Téléphone (rés.) _____

Courriel personnel : _____

Je souhaite que mon don soit publié dans le cadre du programme de reconnaissance de Nature Québec : Oui Non

Sous cette inscription : _____

DESCRIPTION DU DON

Nom du titre : _____

Nombre de titres transférés : _____ Valeur totale approximative du don : _____

COORDONNÉES DU COURTIER DU DONATEUR OU DE LA DONATRICE

Nom : _____

Nom de l'entreprise : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

DÉCLARATION DU DON À NATURE QUÉBEC

Par la présente, je soussigné(e) _____ déclare que les biens ci-haut mentionnés m'appartiennent et que je peux en disposer à volonté. Je donne ces dits biens à Nature Québec, organisme de bienfaisance enregistré sous le numéro 11927 5816 RR 0001, incorporé en vertu de la 3^e partie de la Loi sur les compagnies du Québec et dont le siège social est situé au 870 avenue de Salaberry, suite 207, Québec (Québec), G1R 2T9; pour contribuer sans restriction à sa mission générale ou plutôt pour sa campagne _____. Je vais recevoir un reçu aux fins de l'impôt de Nature Québec pour ce don d'actions cotées en bourse, équivalent à la juste valeur marchande de ces actions, lors de la fermeture de la Bourse, le jour du transfert dans leur compte.

J'accepte qu'elles soient ou non, immédiatement vendues.

Fait et signé à _____, le _____

Signature de la donatrice ou du donateur

« Grâce à vous, encore plus d'impacts positifs sur notre environnement se concrétiseront! »

INSTRUCTIONS POUR LE RÈGLEMENT DE TRANSFERT

Actifs canadiens (sauf les fonds mutuels)

Toutes les transactions BBS admissibles sont effectuées par l'intermédiaire de : **Banque Laurentienne**

Toutes les transactions DCS sont effectuées en utilisant les informations suivantes : **LAUR 4AE8DA6**

Les Règlements de certificats sont effectués par l'intermédiaire de la Banque Laurentienne